



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dopage

Question au Gouvernement n° 3677

Texte de la question

DOPAGE

M. le président. La parole est à M. Éric Berdoati, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Berdoati. Ma question s'adresse à M. le ministre des sports, et j'y associe bien volontiers mes deux collègues, Bernard Depierre et Guénhaël Huet.

Monsieur le ministre, lorsque l'on est la personnalité préférée des Français, lorsque l'on est le dernier Français à avoir gagné Roland Garros, lorsque l'on est l'ancien capitaine de l'équipe de France de tennis vainqueur de la coupe Davis, peut-on se permettre, même sur le ton d'une chronique bien rédigée dans le journal *Le Monde*, de tout écrire ? La réponse est bien évidemment : non !

Yannick Noah n'est pas un chroniqueur dont le métier est d'écrire des billets qui, par le biais de l'humour ou de la provocation, amènent chacun d'entre nous à réfléchir autour d'une cause ou d'un sujet de société.

L'appel de Yannick Noah à légaliser le dopage se termine par les phrases suivantes : " La meilleure attitude à adopter est d'accepter le dopage. Et tout le monde aura la potion magique. " C'est irresponsable et inacceptable. *(Brouhaha sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La séance n'est pas terminée, mes chers collègues !

M. Éric Berdoati. Fort heureusement, nombreux sont ceux qui, dès sa publication ce week-end, se sont émus et ont condamné cette prise de position.

Pour autant, j'observe et je déplore le silence pour le moins étonnant de nos collègues socialistes qui n'ont pas souhaité dénoncer cette situation.

Il est vrai que Yannick Noah avait annoncé en 2007 son départ du pays si Nicolas Sarkozy était élu Président de la République. *(Huées sur les bancs du groupe UMP.)*

Cher monsieur Noah, votre statut particulier auprès des Français vous confère une responsabilité particulière qui ne laisse pas place à la légèreté sur des sujets aussi graves. Une clarification de votre part s'impose dans les meilleurs délais.

M. Yves Nicolin. Qu'il paie ses impôts !

M. Éric Berdoati. Monsieur le ministre, depuis l'action courageuse menée par Marie-George Buffet, jusqu'à la vôtre aujourd'hui, sans oublier le travail de Jean-François Lamour et, plus récemment, celui de Chantal Jouanno, la France a toujours été à l'avant-garde de la lutte contre le dopage et, par son engagement, a obtenu la création de l'Agence mondiale antidopage. Pouvez-vous rassurer la représentation nationale sur la volonté du Gouvernement de continuer à combattre le dopage ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des sports.

M. David Douillet, ministre, *ministre des sports*. Monsieur Berdoati - sans oublier MM. Huet et Depierre que vous avez associés à votre question -, je serai de ceux qui, dans la continuité de mes prédécesseurs, protégeront le sport français et donc la jeunesse française. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Ridicule !

M. David Douillet, *ministre*. Pour être un peu plus précis et pour bien vous faire comprendre ce qu'est le dopage, j'ajouterai que celui-ci est non seulement une tricherie, mais également un vol : un athlète qui se dope est un athlète qui vole la notoriété, les résultats et les médailles d'un autre athlète. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Voilà la réalité, sachant qu'un athlète qui se dope

se met en danger !

Pas plus tard que la semaine dernière, dans un grand quotidien sportif français, on pouvait lire que des footballeurs algériens ayant pris des pilules sans savoir à quoi elles servaient se questionnaient sur le risque de donner naissance à des enfants difformes. Voilà ce à quoi conduit le dopage !

Le dopage provoque des cancers. Le dopage tue.

M. Jean-Marie Le Guen. Assez !

M. le président. Monsieur Le Guen, je vous en prie !

M. David Douillet, *ministre*. Je pose la question : voulons-nous que notre jeunesse meure à quarante ans ?

Voulons-nous que nos vestiaires se transforment en pharmacies ? Voulons-nous que nos enfants ne connaissent que la tricherie ? Car telle est la vérité du dopage ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Herbillon. Le ministre a raison !

M. David Douillet, *ministre*. Dans la continuité de mes prédécesseurs, je soumettrai à certains d'entre vous des propositions qui mèneront vers une vraie responsabilité de ceux qui trichent. J'émetts déjà l'idée du délit pénal de ceux qui veulent voler la vie des autres. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Il faut avancer sur ce sujet pour responsabiliser les sportifs afin qu'ils se protègent contre eux-mêmes, et pour que les sportifs propres soient protégés des autres. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Eric Berdoati](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3677

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 novembre 2011